



Trente ans de vie associative Une participation stable mais davantage féminine

En 2013, plus de quatre personnes sur dix âgées de 16 ans au moins sont membres d'une association. Le taux d'adhésion est relativement stable depuis 30 ans. Les associations culturelles et sportives attirent toujours le plus grand nombre d'adhérents et la participation des seniors à ces types d'activités ne cesse de progresser. Adhérer reste plus fréquent parmi les personnes les plus diplômées et les plus aisées. La proportion d'hommes membres d'une association reste un peu plus élevée, mais en trente ans le monde associatif s'est nettement féminisé. Les adhérents d'associations ne sont pas nécessairement des participants actifs, cependant ils sont plus impliqués dans la vie citoyenne (participation électorale, bénévolat).

Carine Burrigand, François Gleizes, division Conditions de vie des ménages, Insee

En 2013, plus de 21 millions de personnes, résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine, ont déclaré être membres d'au moins une association au cours des 12 derniers mois, soit 42 % des personnes âgées de 16 ans ou plus. Au-delà de différences de protocole entre les enquêtes successives, le taux d'adhésion (*définitions*)

apparaît relativement stable depuis 30 ans (*encadré*). Au cours des années 1990, les adhésions ont nettement progressé dans les associations sportives ou culturelles, au détriment des associations de défense de droits ou d'intérêts (*définitions*). La situation est plus stable depuis. En 2013, les associations de pratiques culturelles ou

sportives enregistrent les taux d'adhésion les plus élevés (24 %). Viennent ensuite les associations pour la défense de droits ou d'intérêts (17 %) : syndicats, actions humanitaires ou caritatives, parents d'élèves, locataires ou copropriétaires, groupements professionnels, partis politiques... Enfin, 13 % des personnes de 16 ans ou plus déclarent être membres d'une association orientée vers la convivialité (club du 3^e âge ou de loisirs, association religieuse...).

1 Taux d'adhésion (au cours des 12 derniers mois) selon le type d'association en 2013

Type d'association selon le domaine associatif	Ensemble	Hommes	Femmes
Pratique d'une activité culturelle ou sportive	24	26	22
Sport	18	20	15
Culture	9	8	10
Associations tournées vers la convivialité	13	12	14
Loisirs (comités des fêtes, clubs de bridge...)	8	8	7
Club de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées	4	3	4
Religion, culte, groupe paroissial	3	2	3
Défense de droits ou d'intérêts	17	18	17
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative ¹	6	5	7
Défense de droits et d'intérêts communs ²	4	3	4
Protection de l'environnement	1	2	1
Syndicat (hors groupement professionnel)	7	8	5
Groupement professionnel hors syndicat (professeurs, musiciens...)	2	3	2
Parti politique	1	2	1
Ensemble des associations	42	44	40

1. Associations d'aide aux personnes en difficulté, soutien scolaire...

2. Parents d'élèves, associations de consommateurs, de locataires...

Lecture : en 2013, 20 % de la population masculine âgée de 16 ans ou plus avaient adhéré à au moins une association sportive au cours des 12 derniers mois.

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-Silc 2013.

Les écarts entre hommes et femmes se réduisent

Autant d'hommes que de femmes sont membres d'au moins une association (près de 10,5 millions chacun). Compte tenu du fait que la population adulte est majoritairement féminine, cela signifie que les hommes participent un peu plus à la vie associative que les femmes : 44 % contre 40 % en 2013 (*figure 1*). Leur préférence va toujours vers les associations sportives (20 % contre 15 % pour les femmes) et ils sont plus nombreux également dans les associations liées à la vie professionnelle (syndicats ou groupements professionnels). Inversement, les femmes sont un peu plus présentes dans les associations tournées

vers la convivialité (14 % contre 12 %) ou à caractère social (associations d'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative).

En 30 ans, l'écart de taux d'adhésion entre hommes et femmes s'est nettement réduit. En 1983, toutes choses égales par ailleurs, les hommes avaient 2,1 fois plus de chances que les femmes d'adhérer à une association ; en 2013, ce rapport n'est plus que de 1,2 (figure 2). De même, le taux d'adhésion des femmes à des associations de défense de droits ou d'intérêts est presque équivalent à celui des hommes (1 point d'écart en 2013 contre 10 points en 1983). Dans les associations culturelles et sportives, l'écart entre hommes et femmes s'est également réduit (4 points contre 13 points en 1983).

Au final, la population des adhérents s'est beaucoup féminisée quel que soit le domaine associatif (définitions). En 2013, parmi les personnes membres d'au moins une association culturelle ou sportive, 49 % sont des femmes contre 39 % en 1983. Dans les associations tournées vers la convivialité et dans celles pour la défense de droits ou d'intérêts, la part des femmes est passée en 30 ans respectivement de 41 % à 56 % et de 42 % à 50 %.

Davantage d'adhérents parmi les plus diplômés et les plus aisés

Comme par le passé, plus on possède un diplôme élevé, plus la probabilité d'adhérer à une association est forte. En 2013, 56 % des personnes qui possèdent un diplôme supérieur au Bac ont adhéré à au moins une association au cours des 12 derniers mois contre 36 % pour celles dont le diplôme est inférieur au Bac et 22 % pour les non-diplômés. À autres caractéristiques égales, être membre d'une association est aussi plus fréquent parmi les ménages les plus aisés : les personnes appartenant aux 25 % des ménages dont le niveau de vie (définitions) est le plus élevé ont deux fois plus de chances d'adhérer à une association que ceux qui appartiennent aux 25 % des ménages les plus modestes. L'adhésion à une association peut en effet nécessiter d'engager des frais, directs ou indirects, qui même modestes peuvent constituer un frein pour certains ménages. Les composantes culturelles et financières influent donc fortement sur les taux d'adhésion. Par ailleurs, la participation associative augmente avec l'âge. Ce constat général, connu depuis longtemps, n'a pas évolué au fil des années.

La participation des seniors aux associations culturelles ou sportives continue de progresser

Chez les seniors, les pratiques associatives se sont modifiées depuis 30 ans. Leur participation aux associations culturelles et sportives n'a cessé de progresser : elle concerne 19 % des 65 ans ou plus en 2013 contre 6 % en 1983 (figure 3). Le développement des pratiques culturelles et sportives parmi les seniors au fil des générations s'est accompagné d'une baisse de participation aux associations tournées vers la convivialité : de 38 % parmi les 65 ans ou plus en 1983 à 27 % en 2013.

Ce recul est dû en particulier à la diminution des adhésions de seniors dans les clubs de 3^e âge. Malgré tout, dans ces clubs, le nombre d'adhérents est resté relativement stable compte tenu du vieillissement de l'ensemble de la population.

Les pratiques associatives ont en revanche peu évolué chez les jeunes de moins de 25 ans qui, en grande majorité, sont membres d'associations sportives. Quant aux personnes d'âge intermédiaire, si elles adhèrent également davantage à des associations culturelles et sportives, elles sont également très présentes dans les associations de défense de droits ou d'intérêts.

2 Taux d'adhésion de 1983 à 2013 et évolution des rapports de risque selon les caractéristiques sociodémographiques des adhérents

	Membres d'au moins une association							
	à la date de l'enquête				les 12 derniers mois			
	1983		1996		2002		2013	
	Taux ¹ d'adhésion	Odds ratio ²	Taux d'adhésion	Odds ratio	Taux d'adhésion	Odds ratio	Taux d'adhésion	Odds ratio
Ensemble	43	–	44	–	44	–	42	–
Sexe								
Hommes	53	2,1	49	1,4	49	1,5	44	1,2
Femmes	34	réf.	39	réf.	39	réf.	40	réf.
Âge								
16 - 24 ans	31	0,6	42	ns	40	ns	36	1,1
25 - 39 ans	47	réf.	42	réf.	41	réf.	41	réf.
40 - 49 ans	50	1,3	46	1,2	44	1,2	43	1,4
50 - 64 ans	41	ns	46	1,3	47	1,3	44	1,4
65 ans ou plus	45	1,5	44	1,4	47	1,6	43	1,5
Niveau de diplôme								
Aucun diplôme	30	0,5	29	0,6	26	0,6	22	0,6
Inférieur au Bac	43	réf.	43	réf.	43	réf.	36	réf.
Bac	58	1,6	51	1,4	51	1,4	45	1,5
Supérieur au Bac	67	2,3	62	1,8	58	1,6	56	2,0
Catégorie socioprofessionnelle (profession actuelle ou antérieure)								
Agriculteurs	44	1,3	49	2,0	53	1,6	48	1,2
Artisans, commerçants	45	ns	45	ns	42	ns	37	0,8
Cadres	67	1,8	64	1,5	63	1,3	60	1,3
Professions intermédiaires	56	1,4	53	1,4	56	1,4	52	1,2
Employés	41	réf.	37	réf.	38	réf.	37	réf.
Ouvriers	35	0,8	36	ns	33	0,9	32	0,9
Autres inactifs	nd	nd	42	ns	40	ns	37	ns
Niveau de vie								
1 ^{er} quartile (les plus modestes)	nd	nd	33	0,8	30	0,8	29	0,7
2 ^e quartile	nd	nd	40	réf.	39	réf.	39	réf.
3 ^e quartile	nd	nd	44	ns	47	1,3	45	1,2
4 ^e quartile (les plus aisés)	nd	nd	59	1,6	58	1,7	55	1,4

nd : non disponible. ns : non significatif au seuil de 5 %. réf. : référent.

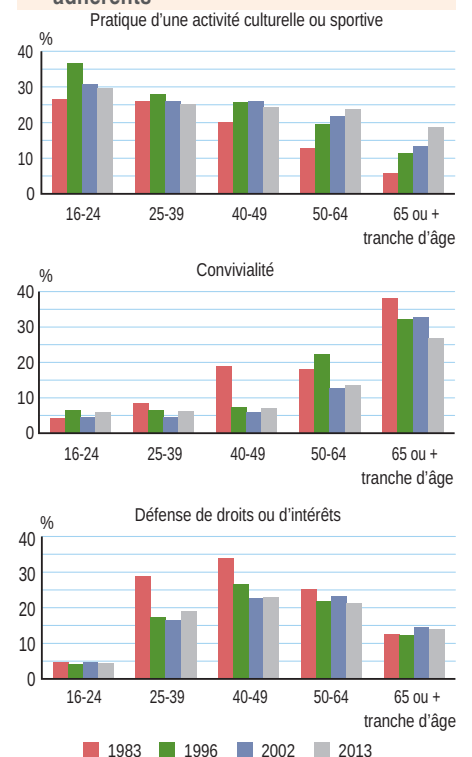
1. Les taux d'adhésion entre les différentes enquêtes sont donnés à titre indicatif mais ne sont pas directement comparables (enca-dré), seuls les odds ratio sont comparés entre les enquêtes.

2. L'odds ratio (définitions) constitue un indicateur de la différenciation entre deux groupes dont un référent. Par exemple, en 1983, la probabilité d'adhérer à une association relativement à celle de ne pas y adhérer, est 2,1 fois plus forte pour les hommes que pour les femmes, à autres caractéristiques individuelles identiques.

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Sources : Insee, Ined, enquête 1983 Contacts entre les personnes ; Insee, enquêtes EPCV 1996 et 2002 ; Insee, enquête SRCV-Silc, 2013.

3 Taux d'adhésion de 1983 à 2013 par domaine associatif et selon l'âge des adhérents



Lecture : en 2013, 19 % de la population âgée de 65 ans ou plus avaient adhéré au cours des 12 derniers mois à au moins une association culturelle ou sportive.

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Sources : Insee, Ined, enquête 1983 Contacts entre les personnes ; Insee, enquêtes EPCV 1996 et 2002 ; Insee, enquête SRCV-Silc, 2013.

Les seniors davantage pluridisciplinaires

Au-delà de 25 ans, les taux d'adhésion sont relativement proches entre les différentes classes d'âges (entre 41 % et 44 %). Malgré tout, plus l'âge augmente, plus les adhérents s'investissent dans plusieurs associations de domaines différents (figure 4). Ainsi, un quart des personnes âgées de 65 ans ou plus (contre 20 % des 25-39 ans) sont membres d'associations dans au moins deux des trois domaines (pratique, convivialité, défense) et 7,5 % (contre 2 % des 25-39 ans) dans chacun des trois domaines.

L'âge constitue, à caractéristiques données, le premier facteur explicatif de l'adhésion pluridisciplinaire (définitions) dans différents domaines associatifs. De fait, les plus âgés disposent de plus de temps pour multiplier leur investissement associatif. La pluridisciplinarité croît également avec le niveau de diplôme.

L'adhésion exclusive dans un unique domaine dépend du type d'association. Elle est plus fréquente au sein des associations sportives, des clubs de 3^e âge ou des syndicats (figure 5) et concerne la majorité de leurs adhérents (respectivement 66 %, 62 % et 61 % d'entre eux contre moins de la moitié pour les autres types d'associations). Ces associations recrutent en particulier aux âges extrêmes et sur une base plus populaire. La population des seniors comprend donc, d'un côté, des retraités qui s'investissent dans

plusieurs domaines associatifs et, de l'autre, des personnes plus âgées adhérentes à un seul domaine (76 ans en moyenne contre 73 ans pour les pluridisciplinaires), très présentes dans les clubs de 3^e âge.

L'adhésion à une association n'entraîne pas forcément une participation active...

L'adhésion, qu'elle soit unique ou multiple, ne signifie pas pour autant que la personne participe aux activités de l'association. Le degré de participation dépend notamment du champ associatif. Les membres d'associations culturelles ou sportives pratiquent régulièrement leur activité : en 2013, c'est le cas de 82 % d'entre eux dans les associations sportives et 73 % dans les associations culturelles. Seuls un peu plus de la moitié des membres d'associations d'action sanitaire ou humanitaire ou de défense des droits et d'intérêts communs participent régulièrement à la vie de leur association. Dans les associations religieuses, la participation active régulière concerne 68 % des adhérents : seuls 4 % déclarent ne jamais participer aux activités de leur association.

... mais dénote une implication dans la vie citoyenne plus importante

La participation à la vie associative s'accompagne d'un engagement citoyen plus élevé.

Ainsi, parmi les adultes inscrits sur les listes électorales, à caractéristiques sociodémographiques identiques, la probabilité d'avoir voté aux élections législatives de 2012 est 1,8 fois supérieure pour les membres d'associations. Quelle que soit la nature de ces domaines associatifs (pratique d'une activité culturelle ou sportive, convivialité, défense de droits ou d'intérêts) la participation des adhérents à ces élections reste très supérieure à celle des non-adhérents. Elle est d'autant plus élevée que les adhérents participent régulièrement aux activités associatives. Cette plus forte participation électorale traduit sans doute, de la part des membres d'associations, un intérêt accru à la vie publique et citoyenne sous toutes ses formes.

De la même manière, la participation aux élections professionnelles est plus importante parmi les salariés en emploi adhérents d'une association que parmi les non-adhérents ; celle-ci l'est encore plus pour les adhérents d'associations de défense de droits ou d'intérêts : pour ces derniers, à caractéristiques identiques, la probabilité de participer aux élections professionnelles est deux fois plus élevée que pour les non-adhérents.

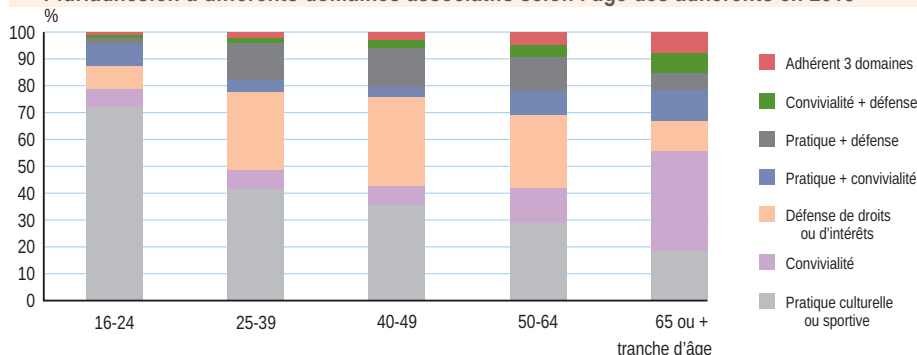
Le bénévolat, plus fréquent parmi les diplômés

La participation à la vie publique et citoyenne s'illustre également à travers la pratique du bénévolat (définitions). En 2013, 11 millions de personnes, soit 22 % de la population âgée de 16 ans ou plus, déclarent spontanément avoir travaillé en tant que bénévoles au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire avoir rendu des services sans être rémunérés, dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme. Ce résultat est sensible au protocole d'enquête qui détaille plus ou moins les différentes situations associées au bénévolat (encadré).

L'adhésion à une association induit fortement la pratique du bénévolat. En effet, parmi les membres d'associations, 44 % sont bénévoles contre seulement 7 % des non-adhérents. La taille de l'unité urbaine n'est pas un facteur explicatif de l'adhésion, mais en revanche elle influe sur le bénévolat. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les habitants des communes rurales ont une probabilité plus élevée d'être bénévoles que ceux des grandes villes. Dans les petites communes, les associations ont moins d'adhérents et de ce fait la probabilité d'être bénévole y est sans doute plus élevée que dans les villes plus peuplées.

Le bagage culturel a également une incidence sur le bénévolat : deux personnes sur dix ayant un diplôme inférieur au Bac sont bénévoles contre trois sur dix parmi les titulaires d'un diplôme supérieur au Bac. ■

4 Pluriadhésion à différents domaines associatifs selon l'âge des adhérents en 2013

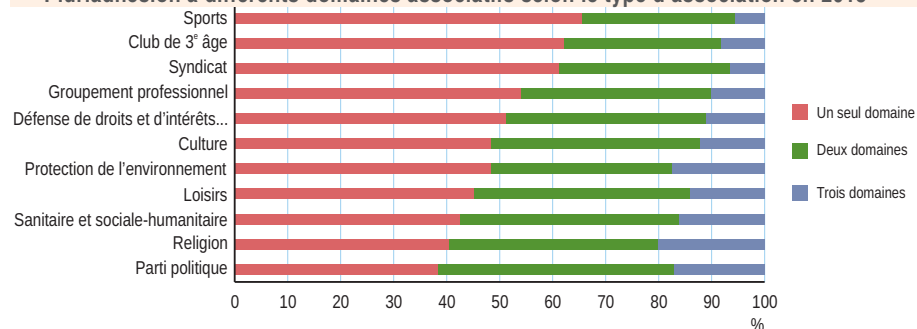


Lecture : 72 % des adhérents âgés de 16 à 24 ans n'adhèrent qu'au seul domaine associatif « pratique d'une activité culturelle ou sportive ».

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-Silc 2013.

5 Pluriadhésion à différents domaines associatifs selon le type d'association en 2013



Lecture : 66 % des adhérents à une association sportive n'adhèrent qu'à un seul domaine associatif et 34 % adhèrent à des associations dans deux ou trois des différents domaines associatifs.

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV-Silc 2013.

Sources

Les données les plus récentes de cette étude sont issues de l'enquête **Statistiques sur les ressources et les conditions de Vie (SRCV)**. Un module supplémentaire sur la vie associative a été intégré en 2008, 2010 et 2013. Son exploitation statistique présentée ici pour 2013 provient de réponses d'environ 12 000 ménages ordinaires résidant en France métropolitaine.

Pour les années antérieures à 2008, les **enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV)** ont été utilisées sur la période 1996 à 2005. Ces enquêtes réalisées chaque année avaient pour but l'étude d'indicateurs sociaux : 8 000 logements étaient alors interrogés en octobre de chaque année sur la partie « vie associative ».

Enfin, pour l'année 1983, les données sur les taux d'adhésion à une association sont tirées de l'**enquête Contacts entre les personnes**. Les évolutions sont ici commentées à un niveau agrégé de la nomenclature par domaine associatif, car les nomenclatures détaillées ont varié d'une enquête à l'autre. Par ailleurs, pour une association donnée, le classement dans telle ou telle catégorie de la nomenclature peut différer selon les répondants et la perception qu'ils ont du domaine de leur association.

Définitions

Taux d'adhésion : le taux d'adhésion est calculé en rapportant, pour une population donnée, le nombre de personnes membres d'au moins une association à l'ensemble de cette population.

Domaines associatifs : trois domaines regroupant différents types d'associations ont été définis à partir des motivations des adhérents déclarées dans l'enquête EPCV de 2002 :

- « **Pratique d'une activité culturelle ou sportive** » ;

- « **Convivialité** » : comprend les clubs de 3^e âge ou de loisirs, associations religieuses ou paroissiales, associations de quartier, associations de retraités d'une entreprise, associations d'anciens élèves... ;

- « **Défense de droits ou d'intérêts** » : regroupe les associations de parents d'élèves, syndicats ou groupements professionnels, associations de locataires, de copropriétaires, associations à buts humanitaires...

Adhésion et bénévolat - Comparabilité des enquêtes

Depuis 30 ans, l'Insee mène régulièrement des enquêtes sur les conditions de vie des ménages résidant en logement ordinaire qui abordent les pratiques associatives et le bénévolat. Les différences de protocole d'enquête, de champ de population, de questionnement et de nomenclature d'associations peuvent conduire à des taux d'adhésion différents selon les enquêtes. Ainsi, les taux d'adhésion des enquêtes SRCV 2008 et 2010 reposaient sur la déclaration spontanée des personnes interrogées de manière générale sur leur adhésion à une association quelle qu'elle soit. Ce mode de recueil conduit cependant à sous-estimer le nombre d'adhérents, les enquêtés ne pensant pas toujours spontanément à se déclarer adhérents d'une association. En 2013, un mode de questionnement plus détaillé a été repris sur le même principe que celui de l'enquête EPCV de 2002, la question de l'adhésion étant explicitement posée pour plusieurs types d'association, permettant de se prémunir, pour partie, d'oublis de la part des enquêtés.

Par ailleurs, sur longue période, entre les différentes enquêtes de l'Insee étudiées ici (1983, 1996, 2002 et 2013), la temporalité est différente. Dans l'enquête de 2013, la question de l'adhésion porte sur les 12 derniers mois et non sur la date de collecte, contrairement aux autres années. L'adhésion aux associations se faisant généralement sur l'année scolaire, il est probable que cette modification de champ n'a que peu d'impact sur les résultats. Néanmoins, les résultats en évolution sont à interpréter avec prudence.

Si la mesure du bénévolat porte sur les 12 derniers mois quelle que soit l'année d'enquête, le mode de questionnement conduit également à des niveaux de mesure variables entre les enquêtes. Ainsi, si la définition au sens « strict » du bénévolat est la même entre les enquêtes, certaines enquêtes, disposant de questionnaires plus approfondis (enquêtes EPCV 2002, Drees 2010) permettent de construire une notion plus large du bénévolat, en intégrant les personnes qui ne se déclarent pas comme bénévoles, mais qui répondent pourtant qu'elles ont travaillé ou rendu des services sans avoir été rémunérées. Par ailleurs, elles permettent également de prendre en compte des participations plus occasionnelles du bénévolat et non spontanément déclarées par les enquêtés. Indépendamment de ces différences affectant la fréquence du bénévolat, le profil des bénévoles reste cohérent entre ces différentes enquêtes.

Enfin, contrairement aux enquêtes auprès des associations, la mesure du nombre d'adhésions dans les enquêtes auprès des ménages ne porte que sur les personnes physiques, et non morales. Or, des associations peuvent adhérer à d'autres associations (la section locale d'une association adhérant à la section départementale de cette même association par exemple).

Adhésions pluridisciplinaires : adhésions dans au moins deux des trois domaines associatifs décrits ci-dessus. Cette notion est différente de la notion de pluriadhésion qui mesure l'adhésion multiple d'une personne quels que soient le type d'association et le domaine associatif. L'enquête ne permet pas de mesurer la pluriadhésion car elle ne questionne pas les individus sur leur pluriadhésion à chaque type d'association : par exemple, on sait si la personne adhère à au moins une association sportive mais pas si elle adhère à plusieurs associations sportives.

Bénévolat : au cours des 12 derniers mois, en tant que bénévole, avoir travaillé sans être rémunéré ou avoir rendu des services dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme (que l'on en soit membre ou non).

Niveau de vie du ménage : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation : 1 pour la personne de référence, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans (échelle OCDE).

Odds ratio ou mesure spécifique des facteurs : les nombreux facteurs influant

sur la participation associative (ou l'engagement bénévole ou citoyen) ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistique permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la participation associative, les autres facteurs étant inchangés (« toutes choses égales par ailleurs »). Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence. Plus le coefficient appelé *odds ratio* est supérieur à 1, plus la probabilité d'être adhérent est élevée par rapport à la situation de référence.

Bibliographie

- L. Prouteau, F.-C. Wolff, « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions de 2002 à 2010 », *Économie et Statistique* n° 459, 2013.
- M. Febvre, L. Muller, « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première* n° 920, septembre 2003.
- E. Crenner, « Le milieu associatif de 1983 à 1996 : plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *Insee Première* n° 542, septembre 1997.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : P. Nguyen
Impression : Jouve
Code Sage IP151580
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2016

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

